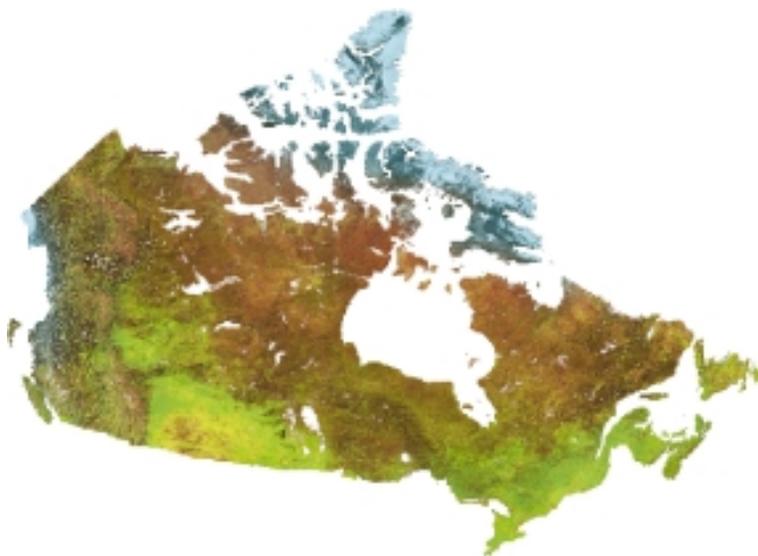


Consultations sur une Stratégie canadienne de la récupération des ressources



**Compte rendu de la consultation de l'Ontario,
tenue à Mississauga le 7 mai 2002**



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Canada

Consultations sur une Stratégie canadienne de la récupération des ressources

**Compte rendu de la consultation de l'Ontario,
tenue à Mississauga le 7 mai 2002**

Consultations pour la Stratégie canadienne de récupération des ressources

Compte rendu de la consultation Toronto/Ontario, tenue à Mississauga (Ontario) le 7 mai 2002

1. Contexte

Ressources naturelles Canada (RNCa) a tenu une série de consultations au cours du printemps 2002 sur l'élaboration de la Stratégie canadienne de récupération des ressources (SCRR). Des séances ont eu lieu à sept endroits, soit Vancouver, Yellowknife, Edmonton, Toronto, Halifax, Montréal et Iqaluit. Des représentants de l'industrie, d'organisations non gouvernementales et de tous les paliers de gouvernement ont été invités à participer. Les objectifs de ces consultations étaient de déterminer les éléments suivants :

- les priorités en matière de récupération des ressources dans les collectivités urbaines et rurales de l'ensemble du Canada;
- les priorités en matière de récupération des ressources dans le Nord canadien;
- les obstacles à la récupération des ressources dans chaque région;
- les possibilités de projets de démonstration de récupération des ressources dans les secteurs industriel, post-consommation et institutionnel;
- les niveaux estimés de financement de projet et les partenaires financiers.

La séance de consultation d'une journée en Ontario a commencé par la présentation de chacun des participants, suivie d'un aperçu de la Stratégie canadienne de récupération des ressources donné par Mike Clapham, de RNCa (voir document de discussion, pièce I). Rob Sinclair (Ville d'Ottawa; voir la pièce II), Cindy Thomas (Noranda Inc.), Howard Holt (Dofasco Inc.) et Leonard Shaw (Association canadienne des industries du recyclage), ont présenté des remarques d'ouverture sur les enjeux, les priorités, les obstacles et les possibilités en matière de récupération des ressources.

Les participants ont ensuite discuté des enjeux en Ontario. Ils ont défini des critères servant à ordonner les priorités des projets de récupération des ressources, le rôle des divers intervenants dans l'élaboration et la démonstration des projets et les obstacles à la récupération des ressources. Les participants ont formé trois groupes pour définir plusieurs projets possibles de récupération des ressources que RNCa pourrait cofinancer, puis se sont réunis pour discuter en plénière des observations finales et des prochaines étapes de l'élaboration de la stratégie.

L'ordre du jour et une liste des participants à la session de l'Ontario figurent en annexe (pièces III et IV). En plus des animateurs et de Mike Clapham, il y a eu 37 participants représentant des recycleurs de ressources et des associations de recyclage, les villes de Hamilton, Ottawa et Toronto, l'industrie et des associations industrielles, plusieurs ministères du gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Ontario, des spécialistes du développement technologique, la Fédération canadienne des municipalités et des consultants.

2. Points saillants

- Les participants ont souligné la nécessité d'établir des critères pour choisir les priorités en matière de récupération des ressources et pour aider à orienter les consultations sur la Stratégie canadienne de récupération des ressources.
- Les projets définis par le groupe portaient sur des besoins dans les secteurs post-consommation et industriel ainsi que sur des besoins transsectoriels.
- Les projets suggérés portaient sur les besoins en matière de politiques, de réglementation et d'éducation, sur le soutien à l'infrastructure des réseaux et des centres de séparation, et sur des démonstrations de technologies visant à vérifier leur faisabilité aux plans économique et technique. On a suggéré de mettre sur pied des installations centralisées desservant plusieurs municipalités comme moyen de réaliser des économies d'échelle.
- Une des recommandations visait à mettre l'accent sur la récupération des ressources des sous-produits solides plutôt que des gaz.
- On a noté la présence de grandes quantités de biosolides dont on pourrait récupérer l'énergie.
- Mike Clapham a noté que les suggestions liées à la récupération des sous-produits agricoles seront transmises à Agriculture et Agroalimentaire Canada.
- La mise en marché d'une stratégie de récupération des ressources doit tenir compte de trois grandes questions : la perception qu'ont les consommateurs que ces produits coûtent plus cher, l'assurance que les intervenants accueilleront favorablement le plan d'affaires et un cadre (stratégique et réglementaire) harmonisé pour tous les projets (partout au Canada et entre le Canada et les États-Unis).
- Certains se sont inquiétés de ce que le protocole de Kyoto risque de reléguer la stratégie de récupération des ressources au second plan des priorités du gouvernement.
- On a suggéré une initiative de simplification des formalités administratives liées au régime réglementaire de la récupération des ressources.

3. Récupérables

Les participants ont établi une liste des récupérables (produits, matériaux, matières, énergie), présentée au tableau 3-1.

Tableau 3-1 : Récupérables par secteur en Ontario

Récupérables	Secteur industriel	Secteur institutionnel ou commercial	Secteur post-consommation
Biosolides		○	
Construction et démolition	○	○	
Matériaux de toiture usagés	○	○	
Boues inorganiques dérivées de la fabrication de l'acier	○		
Sous-produits inorganiques solides de plusieurs industries	○		
Bouteilles de vin et de spiritueux			○
Hydrogène des gaz de fours à coke	○		
Résidus d'activités de recyclage ayant une valeur énergétique	○	○	
Appareils électroniques en fin de cycle de vie	○	○	○
Sous-produits gazeux des activités industrielles	○		
Énergie des gaz de torche des activités industrielles	○		
Poussière des fours électriques à arc	○		
Chaleur dérivée de la vapeur, etc.	○	○	
Méthane et énergie dérivés - des sites d'enfouissement - des exploitations agricoles - des sous-produits organiques	○	○	
Énergie dérivée - des activités de foresterie - des pâtes et papiers	○		
Sous-produits de la production d'électricité - cendres volantes, gypse et cendres résiduelles	○		
Rebuts de pneus et de caoutchouc	○	○	○
Plastiques de véhicules en fin de cycle de vie	○		
Batteries de véhicules hybrides	○		
Utilisation inefficace de l'infrastructure de transports pour le déplacement des personnes et des biens	○	○	○
Emballage post-consommation			○
Produits post-consommation			○
Sous-produits organiques post-consommation			○
Sous-produits de cellulose (pour la fabrication du sucre)	○		
Résidus miniers	○		

Récupérables	Secteur industriel	Secteur institutionnel ou commercial	Secteur post-consommation
Métaux des étangs de résidus miniers	○		
Cyanure des résidus miniers	○		
Acides des activités de galvanoplastie	○		
Sols contaminés	○	○	
Stocks d'asphalte dérivés de la construction des routes	○		
Destruction de produits dérivés des industries alimentaire, pharmaceutique, électronique, de la construction et de la démolition	○		

4. Critères de sélection des priorités

Les participants ont proposé les critères suivants pour l'établissement des priorités parmi les projets de récupération des ressources :

- les avantages pour l'environnement;
- l'acceptation du public;
- la viabilité technique;
- la santé et la sécurité du processus;
- le volume de sous-produit;
- une solution autre que l'enfouissement;
- l'utilisation assurant la meilleure valeur;
- la création d'emplois;
- le respect des critères d'investissement;
- la rentabilité;
- le marché des sous-produits;
- l'adaptabilité à plusieurs emplacements;
- l'application dans plus d'un secteur;
- l'occasion de bien paraître (*photo op*) : bonne valeur publicitaire, « bonne nouvelle ».

De manière générale, on peut regrouper les critères de définition des possibilités dans le domaine de la récupération des ressources selon les catégories suivantes :

- les considérations relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité;
- les considérations techniques;
- les considérations commerciales;
- la valeur ajoutée au sous-produit (la hiérarchie réutilisation-récupération-recyclage des ressources);
- la publicité et la valeur éducative.

5. Obstacles

Les participants ont mentionné l'existence des obstacles suivants à la récupération des ressources :

- des règlements qui inhibent le recyclage en punissant la majorité pour n'attraper que quelques mauvais sujets;
- les normes de produits qui freinent l'utilisation de matières premières recyclées;
- la perception selon laquelle le recyclage nuit à la qualité du produit;
- le fait d'apposer le logotype « recyclé » peut avoir un effet dissuasif sur les ventes de produits;
- l'aversion des banques et des assureurs envers le financement et l'assurance des projets et technologies de récupération des ressources;
- le manque d'application des principes de conception écologique dans la conception et la fabrication des produits;
- la brièveté du cycle de vie des produits (p. ex. la technologie des écrans d'ordinateur – les écrans cathodiques posent actuellement un énorme problème de mise au rebut, mais on n'encourage guère le développement de solutions parce que les écrans cathodiques pourraient être remplacés par des écrans plats d'ici 5 ans);
- le manque de communication et d'échange de renseignements entre les différents secteurs commerciaux;
- le manque de temps dont dispose le personnel pour établir des synergies en matière de récupération des ressources;
- le manque de ressources financières pour favoriser et coordonner des efforts visant à définir des synergies en matière de récupération des ressources entre divers organismes;
- l'attitude du personnel des organismes qui pense qu'il « fait déjà tout son possible »;
- le manque de leadership dans la récupération des ressources au Canada a pour effet que les technologies et les investissements se font ailleurs;

- le manque de technologies de tri adéquates;
- le manque d'éducation;
- le manque de demande de produits recyclés ou de produits contenant des matières recyclées (marché des matériaux de récupération)
- le manque de cohésion entre les définitions – matière recyclée, déchet, sous-produit, etc.;
- le manque d'information sur la composition des matières éliminées;
- la présence sur le marché de solutions moins coûteuses parce qu'elles ne tiennent pas compte de l'ensemble des coûts;
- les faibles coûts d'enfouissement attribuables à la surcapacité des sites d'enfouissement empêchent les nouvelles technologies d'être concurrentielles;
- le manque d'information (études de cas) sur les partenariats efficaces entre les secteurs public et privé;
- le manque d'infrastructure pour le transfert des technologies de production propre dans tous les secteurs industriels;
- le manque de pouvoir décisionnel des succursales canadiennes des sociétés multinationales;
- la géographie du Canada;
- le manque d'économies d'échelle (l'insuffisance de la quantité de sous-produits dans un rayon économique du point de vue du transport);
- la priorité accordée à d'autres enjeux, p. ex. les émissions de gaz à effet de serre, l'échéance électorale aux quatre ans, les résultats trimestriels à présenter aux actionnaires, etc.

<p>Principaux obstacles :</p>

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ l'éloignement et la faible densité des populations, qui se traduisent par le transport de faibles volumes sur de longues distances, ce qui rend la collecte et la récupération des matières très coûteuses; ➤ le manque de pouvoir décisionnel des succursales canadiennes des sociétés multinationales; ➤ le cycle de vie et les coûts environnementaux non inclus dans le coût des produits et de l'élimination des produits, ce qui fait paraître moins coûteuses les solutions autres que la récupération des ressources; ➤ le manque de ressources pour offrir les services de coordination nécessaires à la mise sur pied de réseaux entre les entreprises et les secteurs commerciaux; ➤ le manque de sensibilisation aux occasions d'épargner par l'établissement de réseaux intersectoriels et par l'application de principes éco-industriels; |
|---|

- le faible intérêt du public et des politiciens pour la récupération des ressources;
- la perception selon laquelle les produits contenant des matières recyclées sont de moins bonne qualité que les produits qui contiennent des ressources naturelles;
- l'inhibition de la récupération des ressources par les normes réglementaires et les normes de produits;
- le manque de technologies de séparation des sous-produits.

6. Rôles

Les participants ont dressé une liste des rôles des intervenants dans l'amélioration de la récupération des ressources (voir le tableau 6-1).

Tableau 6-1 : Rôles des intervenants dans l'amélioration de la récupération des ressources

Rôles	Fédéral	Provinces	Territoires	Municipalités ou institutions	Industrie	Organisations environnementales
Leadership du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME)	○	○	○			
Achat écologique de produits recyclables ou à contenu recyclé	○	○	○	○	○	
Éducation et sensibilisation aux avantages de la récupération des ressources	○	○	○	○	○	○ (groupes env. et médias)
Engager des chercheurs universitaires dans la récupération des ressources	○			○		
Investir dans la recherche et le développement de technologies de récupération des ressources	○	○	○		○	
Établir et chercher des rôles adéquats pour les secteurs public et privé	○	○	○	○		
Établir un financement préférentiel de la récupération des ressources	○				○ (banques et assureurs)	
Coordonner et faciliter le développement de parcs éco-industriels en fournissant de l'information sur les flux de matières en provenance et à destination des régions	○	○		○		
Centres d'excellence axés sur l'échange multisectoriel des ressources	○				○	
Exiger la reprise des produits ou emballages par les fabricants et détaillants	○	○	○	○		
Créer des incitatifs économiques à la récupération des ressources	○	○	○	○	○	
Partager les responsabilités. Reconnaître les accomplissements.	○	○	○	○		○

Rôles	Fédéral	Provinces	Territoires	Municipalités ou institutions	Industrie	Organisations environnementales
Élaborer des politiques et des règlements qui favorisent la récupération des ressources	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
Soutenir les collectivités qui font preuve de leadership dans la récupération des ressources						
Pratiquer une bonne gestion des produits					<input type="radio"/>	
Participer à un organisme indépendant de récupération des ressources	<input type="radio"/>					
Harmoniser les règlements, la communication et les politiques, à l'échelle locale et internationale, en mettant l'accent sur les relations Canada–États-Unis	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		

7. Possibilités

Les discussions en groupe ont révélé les possibilités suivantes pour l'amélioration de la récupération des ressources en Ontario :

- concevoir les produits afin qu'ils soient recyclables;
- pratiquer l'achat écologique;
- exiger une intendance des produits (obliger les fournisseurs à reprendre emballages et produits);
- développer des technologies mobiles et d'échelle réduite afin de réaliser des économies d'échelle et de lever les obstacles associés à l'éloignement;
- cartographier les flux de matières, en prenant soin toutefois d'établir des paramètres pour une base de données claire, qui ne prête pas à confusion;
- revoir les structures traditionnelles qui empêchent les unités commerciales d'une même organisation et les organisations d'échanger de l'information et de communiquer;
- définir la priorité en matière de récupération des ressources, puis engager et centrer l'énergie de tous les secteurs sur cette priorité;
- apprendre/profiter de l'expérience des autres organisations et pays;
- accorder des crédits d'économie d'énergie et des crédits d'émissions de gaz à effet de serre pour la récupération des gaz des sites d'enfouissement;
- élaborer des plans directeurs intégrés pour la gestion des déchets;
- appliquer de nouvelles technologies, p. ex. la gazéification (Université de Sherbrooke), arc sous plasma (Resorption Canada Ltd.), la digestion anaérobie;
- envisager des installations centrales mises en commun par plusieurs municipalités pour traiter les ressources difficiles à mettre en marché ou à récupérer des déchets municipaux.

8. Projets

Les participants ont proposé divers projets de récupération des ressources pour l'Ontario. Ces projets sont présentés dans le tableau 8-1 ci-dessous sous les rubriques « secteur post-consommation », « secteur institutionnel » et « secteur industriel ».; les projets qui pourraient concerner plus d'un secteur sont regroupés sous la rubrique « projets transsectoriels ». Certains projets ont été davantage élaborés que d'autres. Toutes les idées de projets sont énumérées ci-dessous. Les détails disponibles ont été intégrés au tableau.

On a soumis aux participants les questions suivantes :

- Quel est le projet?
- Qui est le promoteur du projet?
- Quel enjeu en matière de récupération des ressources est en cause?
- Quels sont les autres partenaires et bailleurs de fonds, existants ou possibles?
- Quel est le coût estimé?
- Dans quel secteur se range le projet et quel obstacle a-t-il à surmonter?

Le tableau 8-2 présente les soumissions de projet reçues après la consultation du 7 mai.

Tableau 8-1 : Projets possibles de récupération des ressources

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
PROJETS TRANSECTORIELS				
Projet de démonstration du biogaz – démonstration par étapes de la technologie de la digestion anaérobie et de la cogénération. (Fiche de projet déposée.)	Kinectrics	<ul style="list-style-type: none"> S'applique aux déchets solides agricoles ou municipaux et aux matières organiques industrielles 	Phase I : 300 000 \$ (14 mois) Phase II : 2 M\$ (2 ans) Phase III : 18 M\$ (4 ans)	PARI, TDDC, MAAARO, MEEQ, SCRR, éleveurs de bétail, collectivité, municipalités de Cambridge et de Chatham-Kent (Ontario)
Usines de démonstration de la récupération d'énergie à partir de déchets plastiques mélangés (catégories 3 à 7) afin d'améliorer et de mettre en valeur les technologies fondées sur le plasma et les micro-ondes. Les flux de déchets ciblés sont ceux qui ont une forte teneur en pellicules plastiques en PEBD et en plastique rigide. (Fiche de projet déposée.)	SAIC Canada (Science Applications International Corporation)	<ul style="list-style-type: none"> Détourne des sites d'enfouissement un volume important de sous-produits du plastique provenant des secteurs post-consommation et industriel 	750 000 \$ (2 ans)	Fédération canadienne des municipalités (FCM), un certain nombre de municipalités et, éventuellement, l'Institut des plastiques et de l'environnement du Canada (IPEC) de l'Association canadienne de l'industrie des plastiques (ACIP)
Bilan de la responsabilité élargie des producteurs (REP) et de l'expérience du recyclage des appareils électroniques de Noranda et d'une entreprise suisse.	Consumer Electronics Marketers of Canada			
Réaliser une campagne publicitaire (marketing social).	Association canadienne des industries du recyclage			
Étude d'optimisation visant à augmenter la production des systèmes de pyrolyse et prenant en compte les systèmes modulaires, mobiles ou transportables.				
Mettre sur pied un groupe de travail chargé d'harmoniser les politiques d'incitation à récupérer les ressources avec la réglementation.	Noranda			Industrie, tous les ordres de gouvernement
Co-compostage des biosolides (boues d'épuration) et des déchets solides municipaux.				

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
Élaborer et mettre en œuvre un programme d'éducation à la récupération des ressources dans les écoles primaires et secondaires et les collèges – le rendre amusant, p. ex. par un concours sur le concept le plus efficace de recyclage des matières; le concours pourrait avoir une envergure locale, nationale, internationale.		<ul style="list-style-type: none"> Aide à surmonter l'obstacle relatif à l'éducation et à la sensibilisation 	~150 000 \$ pour la réalisation d'un projet pilote	Industrie, MWIN, OWWMA, CARI, RCO, CCC, MEEO
Étudier les politiques et programmes de recyclage des pneus les plus efficaces aux États-Unis et au Canada; p. ex. si le coût du recyclage des pneus est pris en compte dans les recettes générales, s'en trouve-t-il favorisé?				
SECTEUR POST-CONSOMMATION				
Concevoir et construire un système de démonstration à micro-ondes pour le traitement des pneus usés et des déchets industriels de caoutchouc dans le sud de l'Ontario. Cette usine de démonstration à partenaires multiples traitera 1 500 pneus par jour et fournira des données en vue d'une mise en œuvre à grande échelle. Les productions comprennent le noir de charbon, des combustibles hydrocarbonés et l'acier. Des études exhaustives sur la qualité et la manutention des sous-produits, l'efficacité énergétique, la manutention des matières et le contrôle des systèmes seront réalisées. (Fiche de projet déposée.)	Environmental Waste International	<ul style="list-style-type: none"> Réduit les stocks de pneus post-consommation Prévient le stockage futur des pneus 	De 4,5 M\$ à 5 M\$ (projet de trois ans)	Fournisseurs de déchets, gouvernement provincial, Premières nations, utilisateurs de noir de carbone, fabricant de micro-turbines, SCRR/RNCan, municipalité, Fédération canadienne des municipalités (FCM), North American Recycled Rubber Association, Recycling Council of Ontario, Municipal Waste Integration Network et Association canadienne des industries du recyclage
Étudier la faisabilité de technologies nouvelles et émergentes pour le traitement de résidus post-consommation représentant 40 % des déchets municipaux (technologies thermiques, gazéification, financement).	Ville de Toronto			Financement nécessaire pour l'étude de faisabilité

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
Programme de retour « Take-it-back » à Toronto. Mettre en œuvre une bonne gestion des produits (retour du produit au producteur d'origine à la fin du cycle de vie) avec la participation de détaillants qui vendent des produits automobiles, de jardin, de santé ou pharmaceutiques, ménagers ou électroniques. (Fiche de projet déposée.)	Ville de Toronto	<ul style="list-style-type: none"> • Développe des réseaux, des infrastructures et des marchés pour la réutilisation et le recyclage • Détourne des matières des sites d'enfouissement • Éducation et sensibilisation 	1 ^{re} année : 300 000 \$ (RNCan : de 33 % à 50 %) 2 ^e et 3 ^e années : 205 000 \$ (RNCan : 33 %)	Fonds de durabilité des Grands Lacs (FDGL) d'Environnement Canada, Recycling Council of Ontario (RCO)
Mise en valeur du modèle de gestion intégrée des déchets (GID) au profit des municipalités canadiennes. Le modèle existant est conçu pour aider les responsables municipaux à comprendre les effets environnementaux des activités de gestion des déchets. Les améliorations prévues portent sur une interface plus conviviale, la mise à jour des bases de données, la compatibilité et les liens avec des modèles connexes offerts sur le marché et de meilleurs outils éducatifs. (Fiche de projet déposée.)	Corporations Supporting Recycling	<ul style="list-style-type: none"> • Peut contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre • Détourne des matières des sites d'enfouissement, épargne des ressources naturelles 	~250 000 \$ (12 mois) 200 000 \$ demandés à la SCRR.	IPEC, Environnement Canada (Bureau national de la prévention de la pollution), Université de Waterloo, Ville de London, Ville de Markham, Ville de Toronto
Étude de faisabilité technique et économique d'une installation centralisée utilisant une technologie thermique (plasma, pyrolyse, gazéification) pour desservir plusieurs municipalités.	Ville d'Ottawa	<ul style="list-style-type: none"> • Peut contribuer à des économies d'échelle 		Municipalités, FCM, MWIN, WDO, SCRR
Mettre sur pied une usine de démonstration faisant la séparation des matériaux d'appareils électroniques post-consommation.		<ul style="list-style-type: none"> • Répond au manque d'infrastructures de séparation 	~5 M\$	
Élaborer un système de récupération des déchets de restaurants-minute.				

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
SECTEUR INSTITUTIONNEL				
SECTEUR INDUSTRIEL				
Collecte et récupération des gaz d'échappement des convertisseurs à oxygène pour brûlage dans des fournaies à postcombustion. (Fiche de projet déposée.)	Lake Erie Steel Company (LESC)	<ul style="list-style-type: none"> • La récupération d'énergie épargne des ressources naturelles • Réduit les émissions de gaz à effet de serre (68 000 t/an) 	32 M\$ (18 mois)	LESC, Demag
Inventaire des déchets de construction et de démolition	Peter Klaassen Consulting			
Développement de liants minéraux inorganiques à partir de surplus de sous-produits minéraux industriels. (Fiche de projet déposée.)	Michael P. Sudbury Consulting Services Inc.	<ul style="list-style-type: none"> • Épargne des ressources naturelles • Réduit le volume de composés inorganiques industriels dans les sites d'enfouissement ou d'entreposage • Réduit les émissions de gaz à effet de serre • Peut servir à la remise en état des friches industrielles, à la production de ciment, etc. 	100 000 \$ pour l'étude de faisabilité, 6 M\$ sur 5 ans	Gouvernement fédéral et provincial, administrations municipales, industries des ressources et des minéraux par l'entremise d'associations, universités, Institut canadien des recherches avancées, ingénieurs-conseils
Usine de démonstration pour la récupération des métaux des effluents industriels (mines) utilisant un agent chélateur pour enlever les métaux et les concentrer en vue de leur récupération. Un projet à pleine échelle sera réalisé afin d'illustrer une méthode novatrice d'utilisation d'un déchet produit par l'industrie des pâtes et papiers permettant de récupérer des métaux. (Fiche de projet déposée.)	SAIC Canada	<ul style="list-style-type: none"> • Récupère des métaux résiduels pour réutilisation • Épargne des ressources naturelles • Réduit la contamination des effluents par des métaux lourds 	250 000 \$ (18 mois)	RNCan (Laboratoires des mines et des sciences minérales), Environnement Canada (Centre de technologie environnementale) et Tembec

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
Récupération de l'hydrogène des gaz de cokerie. Démonstration d'une technologie améliorée et plus économique dont le produit a une valeur accrue (réalisation sur 4 ans). L'usine de démonstration, qui utilisera 28 mètres cubes de gaz par minute, fonctionnera pendant 1 an. (Fiche de projet déposée.)	Kinectrics	<ul style="list-style-type: none"> • Récupère de l'énergie • Produit un flux d'énergie de valeur supérieure • <u>Obstacle</u> : ceux qui utilisent déjà cette technologie ou l'ont essayée par le passé sont réticents à en faire de nouveau l'essai 	<p>~6,8 M\$ (4 ans)</p> <p>2,9 M\$ demandés à la SCRR et à RNCan</p>	Partenaires du projet : Hatch, Université McMaster, QuestAir et une aciérie (à déterminer). Cofinancé par : Technologies du développement durable Canada (TDDC), SCRR, industries de l'acier, association de l'acier
Élaborer un projet destiné à lever les obstacles à la communication (silos) entre fabricants et recycleurs. Les fabricants n'ont pas conscience des problèmes et des coûts de l'élimination. On pense à un groupe de travail sur le cycle de vie, à des études de cas. Le projet pourrait servir de modèle pour favoriser la communication entre fabricants et recycleurs de divers pays.	Noranda	<ul style="list-style-type: none"> • Détourne des matières des sites d'enfouissement • Épargne des ressources naturelles • Réduit les effets environnementaux 		SCRR, Noranda, fabricants d'appareils électroniques, écoles de design électronique
Étude de faisabilité technique et économique d'un dilatateur thermique afin de récupérer l'énergie des gaz comprimés (pipelines de l'Ontario) en vue d'une position concurrentielle sur le marché ouvert. Samia est un emplacement possible.		<ul style="list-style-type: none"> • Récupère l'énergie de sous-produits • Épargne des ressources naturelles • Gaz à effet de serre 		
Étude de faisabilité technique et économique de la récupération des gaz de torche et de l'exploitation d'une turbine pour générer de l'électricité à Samia (5 MW).		<ul style="list-style-type: none"> • Récupère l'énergie des sous-produits • Épargne des ressources naturelles • Gaz à effet de serre 		
Capter le dioxyde de soufre dans les sous-produits et le convertir en phosphate et en fertilisant pour des marchés éloignés, p. ex. la Chine et l'Inde.				
Étudier/élaborer des méthodes de remplacement pour la manipulation des gaz contenant du dioxyde de soufre.				

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
Récupérer de l'énergie sous forme de monoxyde de carbone dans des convertisseurs à oxygène.				
Mettre à l'essai un procédé de dézingage (lixiviation alcaline et extraction par solvant) afin de récupérer le zinc de la ferraille galvanisée. Le projet de démonstration mettra à l'épreuve la faisabilité d'une installation à plus grande échelle.	Process Research Ortech Inc.	<ul style="list-style-type: none"> Un transfert de technologie est possible pour le traitement de la poussière de four à arc électronique et, éventuellement, de la ferraille galvanisée post-consommation. 	Phase I : 400 000 \$ (1 an) Phase II : 3,4 M\$ (2 ans)	Partenaires privés et, éventuellement, fabricants d'acier et producteurs de zinc
Mettre sur pied un réseau permanent de synergie des sous-produits en Ontario afin de trouver des débouchés pour les sous-produits industriels. Des fonds gouvernementaux sont requis pour retenir les services d'animateurs pour les réunions, pour promouvoir et annoncer les réunions afin d'attirer des participants et pour fournir un soutien logistique au projet. Ces réunions produiront un nombre important d'idées de projets à mettre en œuvre ou à étudier de façon plus approfondie et, éventuellement, contribueront à détourner des quantités importantes de matières des sites d'enfouissement. Les entreprises participantes verseront une cotisation annuelle. Le prix de l'adhésion s'est révélé un obstacle important pour beaucoup d'entreprises dans les initiatives antérieures telles que le projet Hatch de synergie des sous-produits. (Fiche de projet déposée.)	Dofasco	<ul style="list-style-type: none"> Attire une large participation de toutes les industries de l'Ontario Réduit le coût de la cotisation des partenaires industriels (qui ne peuvent escompter un rendement garanti sur cet investissement) Détermine des utilisations industrielles de sous-produits pouvant détourner des quantités importantes de matières des sites d'enfouissement 	200 000 \$/an Au moins trois ans pour un projet de durée limitée.	Gouvernement de l'Ontario, industries

Tableau 8-2 : Propositions reçues après la consultation du 7 mai 2002

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
PROJETS TRANSECTORIELS				
<p>Développement d'un prototype économiquement et écologiquement viable de pisciculture en eau douce dans une mine à ciel ouvert désaffectée en vue d'élaborer un système utile pour les lacs naturels. Les sous-produits organiques (biosolides) de la pisciculture conviendront à la digestion anaérobie (le gaz naturel produit peut servir au chauffage en hiver). Les nutriments des effluents peuvent servir à produire des espèces d'algues propices à la récolte et à la transformation en aliments pour poissons afin d'améliorer encore plus la rentabilité du projet. Validation de principe proposée pour une installation pilote produisant 10 000 kg/an. (Fiche de projet déposée.)</p>	<p>Michael P. Sudbury Consulting Services Inc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourage les sociétés minières à envisager une utilisation constructive de leurs mines à ciel ouvert dans leurs plans de fermeture • Aux recettes de la pisciculture peuvent s'ajouter l'énergie potentielle des sous-produits, la récolte d'algues comme aliments pour les poissons, etc. • Projet touchant surtout le secteur industriel, avec certains aspects post-consommation et institutionnels • Régions rurales et nordiques 	<p>500 000 \$ de dépenses d'immobilisation; trois ans pour développer le prototype</p> <p>75 % du gouvernement; 25 % d'autres sources</p>	<p>Gouvernements fédéral et provincial, industrie minière, constructeurs de machinerie, association de pisciculteurs et universités (biologie aquatique/limnologie).</p>
<p>Amélioration de l'accès aux ressources nordiques. Élaborer un prototype de dirigeable utilisant un gaz de sustentation provenant de digesteurs anaérobies. Le prototype de dirigeable sera capable de transporter 20 tonnes de fret sur 500 km à 50 km/h. (Fiche de projet déposée.)</p>	<p>Michael P. Sudbury Consulting Services Inc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faible coût, efficacité énergétique et transport rapide vers les collectivités nordiques isolées • Réduit la dépendance du Nord envers le pétrole et l'essence à coût élevé 	<p>500 000 \$ de dépenses d'immobilisation; trois ans pour développer le prototype</p> <p>75 % du gouvernement; 25 % d'autres sources</p>	<p>Gouvernements fédéral et provincial, sociétés minières, constructeurs de machinerie et fabricants de textiles, association de pisciculteurs et universités</p>

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
<p>Pyrolyse – déchets de caoutchouc, déchets solides des municipalités, biosolides, fumier de vache. Essai pilote de quatre matières premières pendant 1 mois chacune. Durée totale du projet : 5 mois, y compris le démarrage et la fermeture. (Fiche de projet déposée.)</p>	<p>Impex Canada</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Secteurs industriel et post-consommation en régions rurales et urbaines • Détourne des déchets des sites d'enfouissement • Récupère de l'énergie 	<p>1 850 000 \$ (5 mois) 750 000 \$ demandés à RNCan</p>	<p>PARI, RNCan, FCM, Ville de London, Ville de Toronto, Agriculture et Agroalimentaire Canada, ministère de l'Environnement de l'Ontario</p>
<p>Programme de détournement des appareils électroniques. Projet pilote d'une durée d'un an visant à offrir des solutions de rechange pour l'élimination des appareils électroniques afin de déterminer la faisabilité de bannir ces appareils des sites d'enfouissement. On étudiera les choix suivants : réutilisation, retour au détaillant ou recyclage. On surveillera les quantités de matières recueillies ainsi que l'efficacité et l'efficacité des solutions proposées, afin de mettre sur pied des installations permanentes. (Fiche de projet déposée.)</p>	<p>Ville de Hamilton</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Détourne de 50 t à 100 t d'appareils électroniques par an des sites d'enfouissement • En milieu urbain et rural • Secteurs institutionnel (municipal), industriel et post-consommation 	<p>500 000 \$ (1 an)</p>	<p>Gouvernement fédéral (RNCan, Environnement Canada, Industrie Canada), ministère de l'Environnement de l'Ontario, secteur privé (fabricants d'appareils électroniques, recycleurs d'appareils électroniques, services de consultant), organisations de l'industrie et organisations non gouvernementales (AMRC)</p>
<p>Usine pilote de démonstration pour la conversion thermique de vieux pneus post-consommation et de déchets industriels de caoutchouc en sous-produits et en énergie commercialisables, par la pyrolyse et la gazéification. Le procédé Phoenix Carbon produira du noir de carbone de premier rang, qui remplacera les carbones ASTM actuellement produits à partir de matières premières hydrocarbonées. On cherchera à établir des partenariats afin de capitaliser sur l'énergie des sous-produits – production d'électricité ou utilisation comme combustible dans des usines de fabrication. (Fiche de projet déposée.)</p>	<p>Christopher George / Phoenix Carbon Canada Ltd.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Détourne des matières des sites d'enfouissement • Conserve des ressources naturelles (le carbone résiduaire, les carburants et l'acier remplaceront des matières vierges) • Contribue à réduire le stockage de vieux pneus en Ontario • Facilite le développement d'une usine à pleine échelle 	<p>480 000 \$ (6 mois pour construire l'usine pilote de démonstration) Financement nécessaire : 80 000 \$</p>	<p>Communauté autochtone (l'usine sera construite dans une réserve indienne), entreprises de capital-risque, partenaire industriel (fabrique de ciment ou d'éthanol), gouvernement fédéral (PARI/RNCan; SCRR/RNCan) et gouvernement provincial</p>

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
SECTEUR POST-CONSUMMATION				
<p>Analyse rigoureuse des émissions dans l'air, le sol et l'eau provenant de la gazéification de résidus plastiques non recyclables en vue de produire des « gaz de synthèse » à utiliser comme matières premières chimiques ou pour nettoyer les combustibles. Les mesures seront réalisées dans le cadre d'un essai à grande échelle utilisant un gazéifieur de conception canadienne situé à Sherbrooke (Québec). On déterminera les concentrations de dioxines, de furannes et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques dans les émissions. (Fiche de projet déposée.)</p>	<p>L'Institut des plastiques et de l'environnement du Canada (IPEC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le but principal est de traiter les résidus post-consommation des grandes collectivités urbaines. Les résultats seront applicables aux résidus des secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI). S'applique à d'autres matières issues de déchets (biomasse, boues d'épuration, etc.) provenant de petites municipalités 	<p>220 000 \$ (en 2002-2003)</p> <p>100 000 \$ demandés à la SCRR de RNCan</p>	<p>Municipalités, Sol Plastiques, RNCan</p>
SECTEUR INDUSTRIEL				
<p>Oxydes de régénération d'acide (ORA) comme matière première pour la production de pigments. Il faut développer une nouvelle application de ces oxydes en raison de la baisse de la demande pour leur utilisation traditionnelle (aimants liés à matrice polymère). Des travaux de développement sont nécessaires pour établir les exigences du procédé de transformation pour cette nouvelle application. (Fiche de projet déposée.)</p>	<p>Dofasco</p>	<ul style="list-style-type: none"> Continue de détourner de 25 000 t à 40 000 t d'oxydes par an des sites d'enfouissement Valeur ajoutée au sous-produit 	<p>50 000 \$ (1 an)</p> <p>50 % du gouvernement; 50 % de l'industrie</p>	<p>Stelco, producteur canadien de pigments</p>

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
<p>Initiative de récupération et de réutilisation des cerclages de plastique (poly). Commercialisation d'une nouvelle technologie qui pourrait permettre la récupération et la réutilisation des cerclages de plastique (poly) usagés (actuellement destinés aux sites d'enfouissement après une seule utilisation). Les autres aspects à prendre en compte sont le développement d'une infrastructure de transport pour la cueillette et le tri des cerclages usagés, l'éducation des utilisateurs industriels, le développement des ressources humaines, etc. (Fiche de projet déposée à l'issue de la consultation du 16 mai à Halifax.)</p>	<p>Kasar Equipment Industries</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Détourne des matières des sites d'enfouissement • Prolonge le cycle de vie des cerclages en plastique (poly) • Permet des économies d'énergie par la réutilisation des cerclages • Le projet touche principalement le secteur industriel, mais il comporte aussi un aspect institutionnel (éducatif). 	<p>400 000 \$ (coût de démarrage du programme de récupération et de réutilisation des cerclages)</p> <p>Kasar a investi près de 1 M\$ depuis trois ans en développement technologique</p>	<p>Tous les ordres de gouvernement (SCRR, Fonds municipal vert, etc.), industries de la collecte des déchets, recycleurs de plastiques, industrie du cerclage (risque d'occasionner des difficultés pour des raisons évidentes), secteur privé</p>

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
SECTEUR INSTITUTIONNEL				
<p>L'achat écologique au Canada – Situation actuelle et perspectives de croissance. La nature et les perspectives des collaborations entre secteurs public et privé en matière d'achat seront au cœur de la phase 1 du projet. La phase 1 répondra à la question : « Qu'arrive-t-il actuellement sur le front de l'achat écologique au Canada dans les secteurs public et privé? » La phase 2 aura pour objectif d'élaborer une stratégie et un plan d'action pour promouvoir de meilleures politiques d'achat, en consultation avec les principaux intervenants. La principale question à explorer au cours de la phase 2 sera : « Comment les secteurs public et privé peuvent-ils collaborer à l'offre et à la demande futures de produits écologiques? »</p>	<p>Corporations Supporting Recycling (CSR) et Recycling Council of Ontario (RCO)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démontre qu'il est possible d'établir des partenariats durables entre les secteurs public et privé afin d'appuyer l'achat écologique en tant qu'élément essentiel d'une stratégie complète de récupération des ressources pour le Canada • De nature principalement institutionnelle, le projet devrait avoir des effets positifs sur la consommation. • Disponibilité accrue de produits écologiques pour les grands consommateurs et le public en général • Aide à établir de meilleurs marchés pour les matières recueillies dans le cadre des programmes de recyclage résidentiel partout au Canada 	<p>200 000 \$ pour les phases 1 et 2 (chaque phase durera de 6 à 8 mois, à un coût d'environ 100 000 \$).</p>	<p>Programme Terra Choice, Institut des plastiques et de l'environnement du Canada et Association canadienne des industries du recyclage (partenariats de soutien en attente d'une confirmation)</p>

Annexe I

**CONSULTATIONS SUR
UNE STRATÉGIE CANADIENNE DE LA RÉCUPÉRATION DES RESSOURCES**

- Documentation de base -

**Produit par Hatch
pour
Ressources naturelles Canada**

Le 12 avril 2002

1. Introduction

La récupération des ressources a pour but de recycler les matériaux et l'énergie à la fin de leur cycle de vie de façon rentable et durable du point de vue écologique et social. Ressources naturelles Canada (RNCan) désire identifier des projets potentiels de démonstration de la récupération des ressources qui reflètent les particularités canadiennes. Ces projets serviront de fondement à la Stratégie canadienne de la récupération des ressources.

RNCan entreprend un processus consultatif avec tous ses partenaires pour qu'ils lui fassent part de leurs points de vue et de leurs idées dans une série de conférences-discussions visant à identifier les priorités concernant la récupération des ressources et à recommander à des fins de cofinancement des projets de démonstration de récupération économiquement et écologiquement viables. Nous sollicitons votre contribution dans ce processus.

RNCan vise à identifier les projets, les partenaires de financement et les différents ordres de gouvernement qui peuvent faire partie d'une stratégie de la récupération des ressources reflétant les besoins de toutes les régions du Canada. À partir de ces consultations, un dossier commercial sera créé et présenté à de hauts fonctionnaires fédéraux à l'automne de 2002.

2. Processus

Des consultations sont prévues durant les mois d'avril, de mai et de juin dans les endroits suivants :

- ▶ Vancouver (Colombie-Britannique), pour la Colombie-Britannique et le Yukon
- ▶ Edmonton (Alberta), pour l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba
- ▶ Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), pour les Territoires du Nord-Ouest
- ▶ Toronto (Ontario), pour l'Ontario
- ▶ Montréal (Québec), pour le Québec
- ▶ Halifax (Nouvelle-Écosse), pour les provinces de l'Atlantique
- ▶ Iqaluit (Nunavut), pour le Nunavut

Ces consultations ont pour but d'identifier :

- ▶ les priorités en ce qui concerne la récupération des ressources dans les communautés urbaines et rurales partout au Canada;
- ▶ les priorités en ce qui concerne la récupération des ressources au nord du 60^e parallèle au Canada;
- ▶ les obstacles à la récupération des ressources dans chacune des régions;
- ▶ des projets de démonstration de récupération des ressources dans les secteurs industriel, institutionnel et de la consommation;
- ▶ le niveau de financement estimatif des projets et les partenaires de cofinancement.

Nous demandons aux participants de pouvoir identifier à la réunion une ou plusieurs des données suivantes :

- ▶ les problématiques et les possibilités locales en matière de récupération des ressources;

- ▶ les problématiques et les possibilités sectorielles en matière de récupération des ressources, c.-à-d. industrielles, institutionnelles et de l'après-consommation;
- ▶ les obstacles entourant les problématiques et les possibilités mentionnées ci-dessus;
- ▶ des projets de démonstration ayant besoin de cofinancement pour être implantés.

Une ébauche de présentation servant à identifier des projets de démonstration est jointe à ce document pour consultation (voir l'annexe I). Un formulaire doit être rempli pour chacun des projets et présenté à la réunion de consultation.

Les priorités, les obstacles et les projets de démonstration qui auront été identifiés au cours des consultations seront compilés sous forme de notes qui seront transmises à tous les participants. RNCan utilisera le résultat de ces consultations pour recommander des projets de démonstration qui seront cofinancés par le gouvernement.

3. CONTEXTE

3.1 Antécédents

Les demandes nationale et internationale en matière de recyclage et de produits recyclés sont constamment à la hausse et continueront d'augmenter. Les pressions sur les économies industrialisées et non industrialisées pour encourager l'efficacité et la compétitivité et pour assurer une gestion écologique des produits et des matériaux tout au long de leur cycle de vie sont à l'origine de cette tendance.

L'industrie des produits recyclés est très concurrentielle et en rapide expansion. Le recyclage est reconnu pour son efficacité matérielle et comme étant l'un des moyens de réaliser une saine gestion industrielle et commerciale tout en permettant une réduction des gaz à effet de serre. Des pressions augmentent au Canada tout comme à l'étranger pour que soient adoptées des mesures maximisant l'efficacité matérielle et énergétique de la conception et de la fabrication des produits. Cette pression crée des occasions rentables de recyclage et de réemploi des produits à la fin de leur vie économique prévue.

Le Canada se distingue par sa géographie et sa géologie et par l'abondance de ses ressources naturelles. En raison de la complexité des nombreux éléments des gisements, et des défis présents lors de la récolte des innombrables espèces forestières et de la recherche et de l'extraction du pétrole, le Canada possède des compétences uniques et hautement spécialisées dans la gestion et la production des ressources naturelles. Cette connaissance spécialisée combinée aux infrastructures modernes de traitement et de production confère au Canada un important avantage pour la gestion complexe du recyclage des ressources matérielles provenant à la fois des secteurs de consommation post-industriel et de l'après-consommation.

Les petites et les moyennes entreprises (les PME) ont leur propres possibilités, besoins et difficultés. Un problème fréquent pour elles est de s'assurer l'accès à des technologies et procédés de récupération des ressources à petite échelle qui sont financièrement abordables et rentables, et qui ne reposent pas nécessairement sur l'accès direct ou régulier à des installations de récupération sophistiquées et centralisées. Les PME restent l'épine dorsale de l'économie canadienne en générant une grande part des emplois et de la croissance.

Les activités de récupération des ressources sont plus attrayantes dans les régions urbaines mais elles peuvent parfois avoir plus d'importance dans les régions névralgiques rurales et éloignées.

La région du Nord serait un exemple particulièrement typique, tout comme les régions agricoles et touristiques de grande valeur et les régions renfermant des écosystèmes délicats ou des zones naturelles prisées à des fins de loisirs. Dans les collectivités et les régions où le transport de matières recyclables est trop coûteux ou impraticable, de petites entreprises locales pourraient représenter une option et une occasion intéressantes.

Le Canada a la possibilité de devenir un chef de file mondial dans certains créneaux de la récupération des ressources et de se forger une image positive de gestionnaire responsable de l'ensemble du cycle de vie des produits. Il faut mettre au point et promouvoir des technologies et des approches canadiennes concurrentielles sur le marché mondial en expansion des technologies et du savoir-faire en matière de récupération viable et écologique des ressources. À cette fin, le Canada doit demeurer un participant actif et crédible dans le domaine de l'élaboration des politiques internationales de développement touchant à la fois les marchés mondiaux des matières recyclables et l'accès des produits canadiens aux marchés étrangers.

3.2 Stratégie canadienne de la récupération des ressources

RNCan est en faveur de l'élaboration d'une Stratégie canadienne de la récupération des ressources. Le Canada a besoin d'une telle stratégie pour :

- ▶ améliorer l'efficacité des matériaux et des ressources;
- ▶ réduire l'impact de l'utilisation des ressources sur l'environnement;
- ▶ contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- ▶ s'attaquer aux défis et aux occasions uniques en fait de récupération des ressources que posent la géographie, la répartition de la population et le climat;
- ▶ devenir un chef de file mondial dans certains créneaux de la récupération des ressources.

La récupération des ressources consiste en des mesures destinées à maximiser les occasions économiques de récupérer les produits (et les sous-produits), les matériaux et l'énergie à la fin de la vie utile des produits et de réintégrer au marché par recyclage et réutilisation tout ce qui est récupéré.

Une stratégie de la récupération des ressources comprend la promotion et l'instauration, dans le secteur public, dans le secteur privé et dans celui de la consommation, de politiques et de pratiques qui a) accroissent les possibilités de récupérer les ressources matérielles et énergétiques encore utilisables à la fin de la vie utile du produit, b) augmentent l'accès aux produits, aux matériaux et à l'énergie récupérables (dont les composantes des produits et les sous-produits) par les secteurs du recyclage et de la réutilisation, c) améliorent l'efficacité et l'aspect écologique du recyclage et de la réutilisation. Une récupération de la ressource rentable et écologiquement saine maximise une utilisation productive des ressources naturelles, diminue la production de déchets, les traitements connexes et le coût des moyens d'élimination tout en appuyant l'innovation et la compétitivité des industries.

La récupération efficace des ressources soulève des questions complexes en matière de politiques, de technologies, de réglementation et d'infrastructures qui transcendent les activités traditionnelles des secteurs industriel, commercial, institutionnel et de la consommation ainsi que les limites intergouvernementales. L'établissement d'un processus de consultation pour identifier les projets qui auront un impact sur la récupération des matériaux présentement envoyés à la décharge constitue un premier pas essentiel.

Voici trois éléments clés qui devront être abordés dans l'élaboration d'une stratégie de la récupération des ressources qui soit efficace, rentable, écologique et permette au Canada de réaliser ses objectifs de développement durable :

1. Comment informer, influencer et mobiliser les décideurs de l'administration publique, les organismes non gouvernementaux et les Canadiens et Canadiennes en général, de sorte qu'ils prennent les mesures appropriées en matière de récupération des ressources. Pour augmenter les activités de récupération, il sera essentiel de changer les mentalités et de faire comprendre que les produits et les matières à la fin de leur vie utile sont des ressources à récupérer pour d'autres usages économiques plutôt que des déchets.
2. Comment faire progresser les technologies, les processus, les réseaux institutionnels et les infrastructures de soutien pour mieux appuyer la récupération des ressources. La disponibilité de technologies, d'infrastructures et de processus rentables et écologiques est essentielle à l'expansion des activités de récupération des ressources au pays. Cela comprend à la fois les technologies et les procédés « en amont », qui touchent la conception de produits récupérables de manière rentable à la fin de leur vie économique prévue, et les technologies et les procédés « en aval », qui permettent la déviation, l'extraction, la séparation, la réutilisation et le recyclage des matières et de l'énergie de manière efficace et efficiente.
3. Comment créer et maintenir un contexte politique et une réglementation qui facilitent et renforcent la récupération rentable et écologique des ressources. L'élément central d'un secteur de la récupération des ressources viable au Canada est l'existence d'un milieu favorable aux investissements et à la réalisation des activités dans ce domaine. L'éventail complexe de règlements et de mesures politiques touchant l'exécution et le financement des activités de récupération des ressources influe grandement sur la viabilité financière et opérationnelle d'un grand nombre d'entreprises de réutilisation et de recyclage.

4. Critères du projet

Identifier des projets de démonstration qui :

- ▶ permettront la mise au point et la promotion de technologies et d'approches canadiennes pouvant compétitionner sur un marché mondial en pleine croissance, aux fins d'activités de récupération des ressources viables du point de vue économique et écologiquement responsables;
- ▶ pourront informer, influencer et mobiliser les décideurs au sein des gouvernements, de l'industrie et des organisations non gouvernementales ainsi que les Canadiens et les Canadiennes en général, de sorte qu'ils prendront les mesures appropriées en ce qui a trait à la récupération des ressources;
- ▶ feront progresser les technologies et les processus et appuieront les réseaux institutionnels et les infrastructures afin qu'ils puissent mieux soutenir la récupération des ressources;
- ▶ créeront et maintiendront des politiques et une réglementation qui faciliteront et renforceront une récupération des ressources rentable et écologique.

Ces projets devraient :

- ▶ être viables du point de vue économique et durables des points de vue écologique et social;

- ▶ pouvoir compter sur des partenaires provenant des autres ordres de gouvernement, de l'industrie, des groupes communautaires et d'autres parties intéressées;
- ▶ récupérer des produits et des matériaux à la fin de leur durée de vie utile, à l'intention de l'industrie, du secteur institutionnel et de l'étape de l'après-consommation;
- ▶ s'attaquer aux priorités locales en collaboration avec des leaders d'opinion locaux qui sont dynamiques;
- ▶ être raisonnablement bien définis;
- ▶ avoir besoin d'un cofinancement pour être établis.

5. Conclusions et étapes suivantes

On résumera les commentaires exprimés lors des séances de consultation et les commentaires soumis par écrit jusqu'au 25 juin 2002 et on distribuera ce résumé aux parties intéressées. On élaborera une stratégie globale en tenant compte de ces commentaires. Les projets de démonstration recommandés, les niveaux de financement et les partenaires constitueront les fondements de la stratégie. La stratégie devrait normalement être présentée à l'automne 2002 aux fins de l'approbation de son financement.

Les vues des parties intéressées constituent un élément important du processus d'élaboration d'une stratégie canadienne de la récupération des ressources. Nous remercions sincèrement ces parties d'avoir pris le temps de nous les communiquer.

6. Annexe I

Stratégie canadienne de la récupération des ressources

Présentation préliminaire pour identifier les projets potentiels

- ▶ Titre
- ▶ Auteur (avec coordonnées : adresse, courriel, télécopieur et téléphone)
- ▶ Brève description du projet proposé
- ▶ Type de projet : industriel, après-consommation, institutionnel
- ▶ Mise en évidence géographique : au nord du 60^e parallèle, région urbaine ou rurale
- ▶ Impact prévu sur la récupération des matériaux ou de l'énergie
- ▶ Estimation du coût du projet et calendrier prévu
- ▶ Partenaires potentiels dans le projet
- ▶ Sources et niveaux de financement présumés

Annexe II



Enjeux

- Économie – la gestion des DSM coûte 25 M\$/an (net) à la Ville d'Ottawa
- Environnement – les biosolides et l'eau potable sont les grandes priorités (pas de crise des sites d'enfouissement à l'échelon local)
- Marchés des matériaux de récupération – chute de 35 % des recettes par rapport à l'année précédente
- Technologie – propriété et exploitation, PPP?



Possibilités

- Marchés – énergie verte et crédits de GES liés au projet de récupération des gaz de sites d'enfouissement
- Technologies intéressantes :
 - gazéification (Université de Sherbrooke)
 - arc sous plasma (Resorption Canada Ltd.)
 - digestion anaérobie
- Planification – plan directeur de gestion des déchets (réfléchir avant d'agir)



Obstacles

- **Finances** – l'enfouissement est encore la solution la moins coûteuse
- **Marchés** – les marchés des matériaux de récupération sont « sûrs » sauf pour le verre et les plastiques de catégories 3 à 7
- **Cadre réglementaire** – on espère une législation de fond à l'appui de l'initiative de la WDO

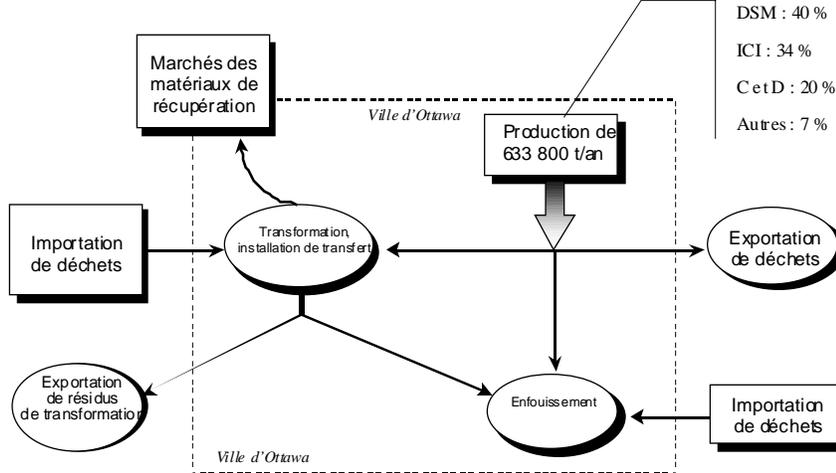


Recommandations

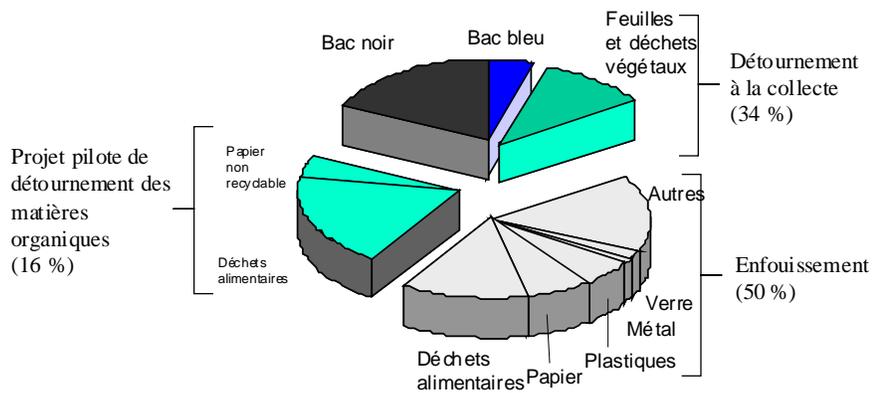
- **Soutenir les essais de nouvelles technologies** et les examens relatifs à la diligence raisonnable concernant ces technologies
- **Réaliser des analyses coûts-avantages** portant sur les installations centrales mises en commun pour le traitement des ressources issues de déchets municipaux difficiles à mettre en marché ou à récupérer



Flux des déchets solides



Composition des déchets solides



Collecte des ordures ménagères à la rue : moyenne de 1 089 kg de déchets solides/ménage/an
(196 000 t/an de déchets; 64 000 t/an de matières recyclables;
26 000 t/an de déchets végétaux)

Annexe III

Consultations sur une Stratégie canadienne de la récupération des ressources Consultation de l'Ontario, tenue le 7 mai 2002

Bureau de Hatch, 2800, promenade Speakman, Mississauga (Ontario)

Ordre du jour

8 h	Enregistrement et rafraîchissements	
8 h 30	Mot de bienvenue et présentations	Roger Yates
8 h 40	Propos d'ouverture	Mike Clapham
8 h 50	Présentations – tour de table	Tous
9 h 05	Vue d'ensemble et objectifs de l'atelier	Mike Clapham
9 h 20	Présentation du panel	Roger Yates
9 h 30	Discussion du panel sur les enjeux, priorités et problématiques dans les régions <u>urbaines</u> et <u>rurales</u> :	Représentants invités des régions Robert Sinclair, Ville d'Ottawa Howard Holt, Dofasco Inc. Leonard G. Shaw, ACIR
	➤ Industriel	
	➤ Institutionnel	
	➤ Après-consommation	
10 h 30	Pause	
10 h 45	Discussion plénière	Tous
11 h 45	Exposition des problématiques qui seront étudiées en ateliers	Carole Burnham
12 h	Buffet et réseautage	
12 h 40	Ateliers	
14 h 45	Rapports des ateliers et discussion générale	Président : Carole Burnham
15 h	Pause	
15 h 15	Commentaires et problématiques de clôture de la table ronde	Tous
15 h 45	Prochaines étapes	Mike Clapham
16 h 15	Sommaire et remerciements	Roger Yates
16 h 30	Levée de la séance	

Annexe IV

Consultations sur une Stratégie canadienne de la récupération des ressources

Consultation de l'Ontario, tenue à Toronto le 7 mai 2002

Liste des participants

Compagnie	Nom	Téléphone	Courriel
Comptable pour des entreprises intéressées	Rudy A. O Brugnerotto	416-233-7398	rudyb@netcom.ca
Association canadienne des industries du recyclage	Leonard G. Shaw (panéliste)	613-256-8533	len.shaw-cari@on.aibn.com
Canadian Eco-Industrial Network	Steven Peck	416-686-5887 416-971-4494	speck@cardinalgroup.ca
Association canadienne de l'industrie des plastiques	Fred Edgecombe	905-678-7748	fedgecombe@cpi.ca
Ville de Hamilton	Pat Parker	905-540-5252	pparker@city.hamilton.on.ca
Ville d'Ottawa, Division des services pour les déchets solides	Robert Sindair (panéliste)	613-580-2424 poste 22643	robert.sindair@city.ottawa.on.ca
Ville de Toronto	Katie Tulk	416-392-9189	ktulk@city.toronto.on.ca
Clean Air Foundation	James Alden	416-922-9038 poste 45	jalden@deanairfoundation.org
Association canadienne de marketing d'électronique domestique	Ken Eley	905-602-8877	Kelsey@electrofed.com
Corporations Supporting Recycling	Geoff Love	416-594-3456 poste 225	love@csr.org
Dofasco Inc.	Howard Holt (panéliste)	905-548-4823	howard_holt@dofasco.ca
Environnement Canada, Direction des mouvements transfrontières, Convention de Bâle et prévention dans le domaine des substances toxiques	Elizabeth Escorihuela	819-953-2172	elizabeth.escorihuela@ec.gc.ca
Environment and Plastics Industry Council	Cathy Cirko	905-678-7405 poste 234	ccirko@cpi.ca
Environmental Waste International	Neil C. Burnett	905-686-8689	neil.burnett@ewmc.com
Expense Reduction Analysis International	Anil Nanda	905-465-1223	ananda@eraicanada.com
Fédération canadienne des municipalités	Sherri Watson	613-792-1357	smwatson@magma.ca
Hatch	Roger Yates (facilitateur)	905-403-4131	ryates@hatch.ca
Hatch	Carole Burnham (facilitateur)	416-445-0500	cburnham@attcanada.ca
Hatch	R. Sankaranarayanan (facilitateur)	905-403-3706	ramani@hatch.ca
Hatch	Sabrina Dias	905-403-4158	sdias@hatch.ca
Impex (Pyrolytic Advanced)	John Herbert	519-637-8205	jherbert@istar.ca

Compagnie	Nom	Téléphone	Courriel
Technologies Inc.)			
Industrie Canada	Darlene Murphy	613-941-2465	murphy.darlene@ic.gc.ca
Kinectrics Inc.	Yen Nguyen	416-207-6264	yen.nguyen@kinectrics.com
Kinectrics Inc.	Francis Chang	416-207-5743	francis.chang@kinectrics.com
Klaassen & Associates (consultants en gestion des déchets)	Peter Klaassen	905-627-2375	peter.klaassen@sympatico.ca
Lake Erie Steel Company	Vin Ghai	519-587-4541 poste 5266	vin.ghai@stelco.ca
Michael P. Sudbury Consulting Services Inc.	Michael P. Sudbury	905-339-2733	Msudbury@cogeco.ca
Ministère de l'Environnement de l'Ontario	Enrico Di Nino	416-314-7913	enrico.dinino@ene.gov.on.ca
Municipal Affairs Consulting	Arthur Potts	416-466-8788	apotts@munaffairs.com
Municipal Waste Integration Network	Maryanne Hill	519-620-9654	meetinglogistics@on.aibn.com
Nickel Development Institute	Bruce McKean	416-591-7999	bmckean@nidi.org
Noranda Inc.	Cindy Thomas (panéliste)	416-982-7004	thomasc@normin.com
Noranda Inc.	Len Surges	416-982-6900	surgesl@noranda.com
RNCan	Mike Clapham	613-992-4404	mclapham@rncan.gc.ca
Ontario Mining Association	Patrick Reid	416-364-9301	preid@oma.on.ca
Ontario Power Generation	V. (Vadav) Kovac	416-592-5243	vaclav.kovac@opg.com
Process Research ORTECH Inc.	R. Sridhar	905-822-4941 poste 229	rsridhar@processortech.com
Proctor & Gamble Inc.	Michael Gagnon	905-545-1121 poste 1231	Gagnon.mi@pg.com
Conseil du recyclage de l'Ontario	Jo-Anne St. Godard	416-960-1025 poste 13	Joanne@rco.on.ca
Ridge Run Developments (TOWER)	Stan Poulton	416-282-2900	bigmogul@netoom.ca
SAIC Canada (Environmental Technologies Program)	Bill Wong	613-991-1840	William.p.wong@saic.com
Toronto Waste Energy Recovery (TOWER)	Ed Bundark		Pas de courriel (contactez Stan Poulton)

N'ont pas assisté à la réunion de consultation :

Compagnie	Nom	Téléphone	Courriel
Association canadienne de l'industrie des plastiques	Mimi Singh	905-678-7405 poste 270	msingh@cpi.ca
Dofasco Inc.	Vasudha Seth	905-548-7200 poste 6392	vasudha_seth@dofasco.ca
ICF Consulting Repr. ONEIA	Errick (Skip) F. Willis	416-341-0382	errickwillis@icfconsulting.com
Phoenix Carbon Canada Ltd.	Chris George	519-752-1719 905-899-2341	iibg@worldchat.com
Thompson Associated Technologies	Barry Thompson, Philip Mycyk	905-627-5729	baryt@globalserve.net mycyk@sympatico.ca

+

Compagnie	Nom	Téléphone	Courriel
Recyclage Alcan	Greg Lorenzoni	440-432-6607	greg.lorenzoni@alcan.com
Ministère de l'Environnement, Direction de la politique de gestion des déchets	Keith West	416-314-9408	westke@ene.gov.on.ca
Conseil national de recherches du Canada, PARI	David Hawkes	416-675-8054	david.hawkes@nrc.ca
Sault Ste. Marie Economic Development Corp.	Bruce Strapp	705-759-5431	strappb@soonet.ca
Xerox, Oakville Color Toner Plant	Shane Morin	905-339-4225	shane.morin@sdms.usa.xerox.com
Kasar Equipment Industries	Rick Agar	905-795-2727	ragar@on.aibn.com